

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 21 JANVIER 2015
COMITE DE QUARTIER « CAP EST »**

A - VIE QUOTIDIENNE

Doléances :

- Secteur Môle et Roquille (manque poubelles) :

Manque de poubelles aux abords des plages, principalement sur le secteur de la Roquille et du Môle. Un constat a été fait, d'une manière générale les poubelles débordaient pendant la saison estivale à ces endroits.

Réponse :

Il est prévu d'organiser une visite de terrain avec M. Bentajou et M. Millat, afin d'envisager pour la saison 2015 du mobilier supplémentaire implanté judicieusement.

- Place Siloé (nids de poule) :

Madame PERRET signale des nids de poule, place Siloé.

Réponse :

Les services municipaux ont procédé à la réfection des déformations constatées.

- Rue Méditerranée/Picpoul :

Un potelet est à redresser à l'angle de la rue Méditerranée/Picpoul.

Réponse :

Le mobilier dégradé a été réparé.

- Impasse de Cabestan :

Un platane est à remplacer à l'impasse de Cabestan.

Réponse :

Le service espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée a procédé à la plantation de deux platanes, comme demandé par les riverains.

- Parking de la Conque :

L'accès aux stèles de la Conque est à revoir (à modifier).

Réponse :

Du mobilier supplémentaire sera ajouté pour limiter l'accès des véhicules, sur le site des stèles commémoratives.

- Fibre optique Village Naturiste :

Souhait de voir la fibre optique dans le village naturiste.

Réponse :

La direction de l'environnement a été saisie de la demande formulée par le comité de quartier.

- Avenue de la Jetée (stationnement) :

Réponse :

Sur l'avenue de la Jetée, les services ont procédé au marquage au sol de places de stationnement côté plagette.

- Rue des Gallo-Romains (sens unique) :

Problème de stationnement rue Gallo-Romains.

Réponse :

Une consultation est en cours auprès des riverains (400 environ). Cent quatre-vingt dix courriers ont été déposés dans les boîtes aux lettres, cependant nous rencontrons des difficultés pour poster au sein des copropriétés. L'analyse de cette consultation ne se fera qu'à partir du moment où nous aurons des retours significatifs.

- Rue Astrolabe (pavés autobloquants défectueux) :

Les pavés autobloquants sont défectueux, rue de l'Astrolabe.

Réponse :

Les services de la voirie vont procéder dans les meilleurs délais, à la réfection des anomalies constatées.

- Hôtel de la Conque :

Au-dessus du restaurant la BONNE MERE, secteur La CONQUE, une construction illicite se bâtit.

Réponse :

Le service urbanisme a été informé qu'une construction illicite se faisait dans le secteur de la Conque, pour suite à donner. Des informations complémentaires vous seront données, en fonction de l'évolution de la procédure.

Éléments de réponse suite à la pré-réunion du 19 décembre 2014 :

- Avenue des Sergents (trottoirs) :

Entre la rue du Trésor Royal et la résidence "la Colline", le trottoir est en très mauvais état et nécessite une réfection en un lieu particulièrement fréquenté notamment en saison estivale avec le marché du Gévaudan. D'autre part, il n'y a plus de plaques signalant cette avenue.

Réponse :

La réfection des trottoirs de l'avenue des Sergents est inscrite dans le cadre du plan pluriannuel de réhabilitation voirie 2014-2020 et nécessite des travaux importants. Ces derniers seront envisagés courant 2015, en fonction des dispositions budgétaires.

Les services voiries vont procéder dans les meilleurs délais à la mise en place de plaques de rues manquantes sur le secteur.

- Avenue des Sergents (aménagement carrefour impasse de Cabestan) :

La surélévation du passage pour piétons existant, face à l'agence "Neige et Soleil", outre qu'elle sécuriserait le passage des nombreux piétons qui l'empruntent, faciliterait aussi la sortie des véhicules qui viennent de l'impasse du Cabestan (usagers de quatre résidences), ainsi que le débouché de ceux sortant du parking des Cévennes.

Réponse :

La demande d'aménagement de ce carrefour a été prise en compte par les services. Une étude technique doit être menée et un arbitrage budgétaire sera fait en suivant.

- Parking du Roussillon (réfection parking) :

La voie de circulation, côté avenue des Sergents est en très mauvais état.

Réponse :

La réfection de la voie de desserte du parking Roussillon sera réhabilitée avant la saison 2015, en liaison avec l'entreprise qui a réalisé les travaux sur les quais du Cap.

- Parking du Roussillon (portique) :

Le portique, côté sortie, a besoin d'une réfection à sa base.

Réponse :

Les services municipaux vont procéder au remplacement de la base du portique dans les plus brefs délais, considérant le problème de sécurité constaté.

- Quais Miquel, Trirèmes, Trinquette et Dominico (bancs) :

L'enlèvement des bancs en période estivale est inadmissible. En outre, deux bancs pourraient être mis en place sur le quai de la Trinquette et sur celui de la Trirème.

Réponse :

La demande de mise en place de mobilier a été transmise aux services de la SODEAL.

- Place du Barbecue (marché) :

Lors du marché du mercredi en période d'été, il est nécessaire de prévoir le déplacement de l'étal du poissonnier qui a occupé lors de la saison 2014 l'emplacement réservé aux containers. En outre, le nettoyage est trop tardif.

Réponse :

Pour ce qui est du déplacement de l'étal du poissonnier sur le marché le mercredi, le nécessaire sera fait dès qu'un emplacement se libère. Si tel n'est pas le cas, un changement de place sera proposé au commerçant concerné.

- Quai du Capelet, Saint Martin, joutes et Perroquet :

Repeindre les bancs et les poubelles en bois. Il manque une planche sur le banc du quai du Capelet, celui se trouvant entre l'Abbaye du Cap et les Héliades.

Réponse :

La réhabilitation des bancs existants sur ces quais a été transmise aux services de la SODEAL.

- Rue Gabelle (stationnement) :

Empêcher les motos de stationner sur le trottoir du n° 64.

Réponse :

L'information a été transmise aux services de Police, afin qu'un contrôle soit assuré au niveau du 64, rue de la Gabelle, et que cesse le stationnement des deux roues, sur le trottoir.

- Rue de la Hune :

Pas d'éclairage électrique la nuit. Remettre la borne qui a disparu.

Réponse :

Des instructions ont été données aux services, afin que la borne d'éclairage soit remise dans les meilleurs délais.

- Rue Astrolabe (pavés) :

Les pavés se sont soulevés et représente un danger.

Réponse :

La régie Municipale de la voirie va procéder rapidement à la réfection des pavés autobloquants sur la rue.

- Avenue de la Jetée – Rue de l'Estacade (trottoirs) :

Le trottoir à hauteur du n°4 est à refaire, de même pour les numéros 37-39.

Réponse :

L'état des trottoirs de ces deux rues a été pris en compte et inscrit dans le cadre de travaux à réaliser au sein du plan pluriannuel de réfection voirie. Ils doivent faire l'objet d'un arbitrage budgétaire à venir.

- Village naturiste (parking remorque) :

Lors du comité de pilotage fin 2012, il avait été évoqué par l'UPTN le besoin de créer un parking fermé destiné aux remorques de bateaux. Il avait même été proposé que cet enclos puisse être situé à l'extérieur du village juste après la résidence abandonnée.

Réponse :

Vous n'ignorez pas le problème crucial qu'est le stationnement à l'intérieur du village et offrir un endroit fermé pour stocker les remorques de bateaux et augmenter par la même occasion le nombre de places de stationnement me paraît être une solution envisageable.

Comme cela avait été évoqué lors du comité de pilotage de 2012, il a été procédé à la réfection du parking droit, en rentrant dans le village. Cette aire de stationnement a été débarrassée des remorques stockées depuis des années, en contactant les propriétaires concernés ou par le biais de mise en fourrière. De ce fait, une trentaine de place de stationnement ont été dégagées. Malgré cela, certains usagers propriétaires de bateaux, ont gardé la fâcheuse habitude d'y stationner leur remorque. Aussi, un renforcement de la signalisation verticale interdisant le stationnement aux remorques, va être mis en place, permettant une répression plus active.

La ville verra avec la SODEAL.

Sanitaire du parking des falaises :

Quand on est à l'intérieur, porte fermée, on se retrouve dans le noir, est-il possible de l'éclairer électriquement, pour le moins, de remplacer certaines tuiles par les mêmes en verre ?

Réponse :

Les services municipaux vont intervenir rapidement afin que l'on puisse utiliser ces sanitaires normalement.

Plages secteur des falaises :

Dégripper les cadenas des portiques des parkings.

Remise en place des ganivelles anti-chutes, voire, utiliser un autre moyen plus solide et esthétique de protection.

Réponse :

Des instructions ont été données aux services afin que les cadenas des portiques soient vérifiés. Concernant les ganivelles, la régie des plages intervient régulièrement sur le site qui est réquemment vandalisé.

Avenues de Belle-Isle et du Surintendant :

La voirie de l'avenue de Belle-Isle, entre le rond-point Nicolas Fouquet et celui des Tours de Saint-Martin est en très mauvais état.

Idem pour celle du Surintendant. Les causes sont connues, mais est-il envisagé de procéder à leur réfection ?

Réponse :

Les revêtements des avenues Belle-Isle et Surintendant sont prévus au programme de réhabilitation pluri-annuel 2014-2020 mais n'ont pas été budgétisés pour l'exercice 2015.

Avenues de la Méditerranée et de Cassiopée : Lampadaires et excès de vitesse :

Protection Lampadaire : La régie municipale va procéder à la protection de certains lampadaires avec le matériel disponible et programmer d'autres interventions en suivant.

Réponse :

Ceux des avenues de la Méditerranée et de Cassiopée souffrent beaucoup l'été, en particulier, parce que heurtés par les conducteurs d'automobiles qui essaient de se garer, les frais de remises en état doivent être conséquents. Est-il possible de les protéger ?

Plaques des rues :

Les plaques signalant ces artères sont absentes.

Réponse :

Les services vont intervenir pour le remplacement des plaques de rues manquantes.

Vitesse :

Ces deux voies sont dangereuses en raison des nombreux excès de vitesse qui y sont commis. Est-il possible de mettre en place des dispositifs qui permettraient de les éviter : coussins berlinois, contrôles radar, autres moyens...

Réponse :

Des comptages routiers vont être réalisés et les résultats vous seront communiqués.

Avenue de la Méditerranée :

Repeindre les emplacements de parking avant la saison pour éviter le stationnement anarchique qui oblige les passants (poussettes, fauteuils roulants...) à emprunter la chaussée pour passer.

Réponse :

Les marquages au sol sur l'avenue de la Méditerranée vont être repris dans les meilleurs délais, et en tout cas avant la saison 2015 pour éviter les stationnements gênants.

Avenue des contrebandiers :

En son milieu, un passage pour piétons a été déplacé il y a quelques années de quelques dizaines de mètres. L'ancien est encore assez visible et son cheminement en pierres qui passe sur la pelouse est resté en place. Les gens continuent donc de l'utiliser. Peut-on le faire disparaître et de refaire le gazon à cet endroit ?

Réponse :

Il est envisagé par les espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée de supprimer l'ancien passage piétons et de refaire du gazon en lieu et place comme demandé par le comité de quartier et ce avant la saison 2015.

Promenade la Roquille- Port Ambonne :

Est-il possible d'achever sur cette promenade la mise en place d'une barrière en matériau recyclé qui délimite bien l'avancement de la dune et la zone à entretenir ?

La traversée de la dune a besoin de quelques réparations, après le déblaiement du sable et avant la prochaine saison touristique.

Le local des compteurs réservés aux plagistes, situé juste en face du jardin d'enfants de la Roquille, dont on avait recouvert les portes de lames de bois, est à reprendre car une partie de ce revêtement a été arrachée.

Réponse :

Il n'y a pas à ce jour de projet de réhabilitation générale, si ce n'est la reprise partielle des revêtements existants comme dans le secteur de la Roquille Port-Ambonne. Le secteur va être repris partiellement par les services municipaux.

Place du Môle :

Le revêtement de cette place très fréquentée en saison est vraiment dans un triste état. Lors de sa dernière visite sur le terrain, M. Bentajou a pu le constater.

A l'entrée du 'Capitaine JAKO' un petit réduit en ferraille a été construit, il est tout rouillé, c'est une véritable verrue. Peut-on demander à son propriétaire de le repeindre ?

Réponse :

Il n'existe à ce jour aucuns travaux de programmation de réhabilitation de cet espace. La grille du commerçant à l'entrée du Capitaine JAKO sera repeinte ou changée avant la saison 2015.

Allée des Amourettes :

Les propriétaires de la résidence "le Grand Foc" souhaitent que les poubelles (corbeilles) installées en haut en en bas de cette allée soient déplacées. En été, elles débordent souvent et outre la présence de rats, elles sont une pollution olfactive et visuelle. L'une d'entre elles a été incendiée plusieurs fois, causant des risques d'incendie important en raison de sa proximité avec les véhicules du parking de la résidence "la Maison du Mail".

Réponse :

Les corbeilles à papier vont être déplacées pour supprimer toutes nuisances et en particulier à hauteur de la résidence « Le Grand Foc ».

Village naturiste :

Il est très éloigné du répartiteur servant à la diffusion de l'informatique (3.500 m), et de ce fait, ses habitants ne bénéficient pas du très haut débit.

Cela entraîne plusieurs inconvénients : prix des abonnements plus élevé, difficultés de réception et d'émission, pas de télévision par internet.

Ce dernier point apparaît comme un élément négatif pour ceux qui y demeurent à l'année, mais aussi et surtout pour les touristes qui ne peuvent pas recevoir de chaînes étrangères. Pour pallier à ce manque, des antennes disgracieuses sont installées un peu partout qui ne résistent pas aux tempêtes que nous subissons de plus en plus, mettant en danger l'intégrité corporel des passants.

Un budget de 1 692 402 € a été voté le 28/10/2013 par l'agglomération pour le développement de la fibre optique. Les naturistes souhaitent pouvoir en bénéficier.

Réponse :

Il existe un projet de développement de la fibre sur la commune. Les secteurs concernés ne sont pas arbitrés à ce jour et les travaux sont envisagés au premier semestre 2016.

ESPACES VERTS (MM. Azéma et Durban) :

Môle et Roquille :

Il n'y a toujours pas une seule fleur entre le Môle et la Roquille. Or, entre le parking de la Roquille et le jardin d'enfants, il existe un grand emplacement vide, si ce n'est qu'il est recouvert d'une sorte de gravillons. Ce problème d'aménagement de l'entrée de la roquille a déjà été évoqué : ne pourrait-on pas, sur cet emplacement, installer quelques rochers, de la terre et quelques **plantations méditerranéennes** qui rendraient plus attrayante cette entrée plage ?

Réponse :

Il est prévu avant la saison 2015 de créer une rocaille accompagnée de quelques plantes sur l'espace vide. Ces travaux seront réalisés par le service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée.

Place basse du Môle :

Un palmier mort a été enlevé, reste un trou vide, Ce n'est pas esthétique. Lorsqu'il pleut, la terre se mélange à l'eau, là où les autres palmiers sont plantés et le tout s'écoule sur les dalles de la place. Peut-on envisager de construire un rebord autour de ces plantations.

Réponse :

Le palmier manquant va être remplacé au plus tôt. Les bordures des carrés d'arbres vont être rehaussées dès que possible.

Impasse du Cabestan :

Un platane manque après son réaménagement.

Réponse :

Le service des espaces verts de la Communauté d'Agglomération Hérault Méditerranée nous informe que deux plantations ont été effectuées sur cet espace et qu'à leur connaissance tous les ronds d'arbres ont été plantés.

Avenue de la Jetée :

Dans la mesure du possible, remplacer les acacias qui supportent mal les entrées maritimes par une essence méditerranéenne, laurier-tige par exemple.

Réponse :

Les acacias de cette avenue ont été inspectés par le service des Espaces Verts et ils semblent être sains. Par contre, les lauriers ont des difficultés du fait que cet espace est très venté.

SODEAL

Les propriétaires de marinas, avec ponton mais sans bateau leur appartenant, se demandent ce que vaudront leurs biens sans ponton si ces derniers sont repris par la SODEAL, la sous-location étant interdite (depuis toujours d'ailleurs).

Réponse :

Les demandes formulées par le comité de quartier ont été transmises à la SODEAL (P. WEISS) qui en assurera le suivi et nous tiendra informé.

Promenade Môle La Roquille

La promenade Môle-la Roquille, entre le camping de la Clape et le poste de secours de la Roquille, se dégrade chaque hiver davantage : érosion, abrasion, fissures, trous... Elle devient de plus en plus désagréable à utiliser.

Lors de la réunion avec les Affaires Maritimes, il y a une quinzaine de mois, les techniciens présents avaient donné leur accord verbal pour la réfection de cette promenade, en dur et sur le même emplacement ; on ne voit d'ailleurs pas comment on pourrait faire autrement, vu la géographie du lieu !

Afin de pouvoir effectuer cette rénovation sans contretemps et sans contestation, il serait souhaitable que les services de la Mairie demandent confirmation écrite de ce qui avait été dit lors de cette réunion.

Réponse :

Il n'y a à ce jour aucun projet de réhabilitation générale, si ce n'est la reprise partielle des revêtements existants comme dans le secteur de la Roquille Port Ambonne.

Parking de l'Aquarium :

Un courrier a été remis par Madame GUILHEM de la part de l'établissement « L'aquarium » exprimant leur souhait de récupérer une clé du portique afin de gérer au mieux le passage des bus (clientèle de l'établissement).

Réponse :

Il n'est pas envisagé de laisser les portiques ouverts une partie de l'année car cet endroit est très prisé par les camping-cars. Comme les autres parkings du centre port, nous préférons laisser les portiques fermés afin d'éviter tout problème.

La mise à disposition de clefs pour faciliter la manœuvre des bus me paraît délicate, par expérience nous savons que ces dérogations entraînent des débordements qu'il est ensuite difficile de maîtriser.

Village Naturiste (stationnement) :

Le village naturiste souffre énormément de manque de places de stationnement.

Réponse :

Chaque saison, nous sommes confrontés à des problèmes de stationnement sur le village compte tenu de la capacité d'accueil. Les services de police verbalisent régulièrement les infractions constatées. Les travaux d'aménagement envisagés devraient à terme solutionner le problème.

Divers

- La réparation de la chaussée de l'Avenue Volvire de Brassac est programmée.
- Le tronçon (trottoirs et voirie) de la Maison des Associations au Rond-point est en mauvais état.
- Il faudrait faire respecter les arrêts minutes situés sur le petit parking commercial du rond-point des Tours de Saint Martin.
- Les lames du pont en bois du Parc Lano sont en mauvais état.
- Il serait préférable et plus durable de remplacer les ganivelles le long des falaises par un muret.
- Il faut supprimer un sens interdit Rue de l'Estacade/prolongement de l'Avenue de la Jetée car beaucoup de propriétaires prennent le sens interdit.
- Les trottoirs devraient être repris de la Rue du Trésor Royal à la Résidence « La Baleine Rose ».
- Avenue des Sergents, devant la boulangerie Tonin ?

SECURITE

Luc LAROSE présente un rapide bilan des interventions de la saison estivale :

Mises en fourrière : 11 véhicules

Accidents : Cours des Gentilshommes, Rond-point du Bon Accueil, Rue de la Garnison.

Incendies : Village Naturiste, Plage du Môle.

Dégradations : Avenue des Cantinières, Quartier Naturiste.

Problèmes de voisinage : Avenue de la Jetée

Squats : Front de Mer, Rue de la Gabelle, Plage du Globe, Rue des Chandelles.

Troubles de l'ordre public : Esplanade Pierre Racine, Parking Provence, Village Naturiste.

Interpellations : Conduites en état d'ivresse, tentative de vol.

Nuisances sonores : Village naturiste, Rue de la gabelle, Avenue de la Vigne, Plage de la Roquille.

Salubrité : 27 dépôts d'encombrants.

Divers : Rixes, Vol de quad, Tentative de vol de portefeuille...

Stationnement dans le village naturiste :

Pendant l'été 2014, le désordre a été indécible, les conducteurs stationnaient leurs véhicules n'importe où, l'accès au village naturiste est réglementé, mais le stationnement y est anarchique.

Un ancien projet municipal de 2013 prévoyait la construction d'un parking extérieur de 300 places, est-il toujours d'actualité ?

Réponse :

L'étude du projet de création d'un parking aux abords de l'entrée du Village Naturiste a été réalisée. L'arbitrage budgétaire doit être effectué avant d'envisager la réalisation de ces travaux qui sont toujours d'actualité.

Le Comité de Quartier souhaite avoir plus d'informations sur la mise en place des voisins vigilants.

Luc LAROSE mettra une réunion en place.

GRANDS TRAVAUX

Direction Voirie & Réseaux - Didier SAIGNES

Rue Saint Martin des Vignes – Aménagement de trottoirs, abattage de pins et purges des racines

Les racines des arbres existants ont déformé les trottoirs. Les déformations sont telles que le revêtement bicouche existant a disparu à certains endroits. Après une consultation des riverains, il a été décidé d'abattre les arbres et de reprendre le revêtement du trottoir en enrobé noir. Les bordures qui ont été déchaussées seront également reprises.

Sébastien Frey souhaite qu'il soit proposé aux riverains que les arbres soient remplacés par des essences à racines plongeantes.

Rue du Grenache – Aménagement de voirie, trottoirs et purges des racines

Les racines des arbres existants sur la voie et chez les riverains ont complètement déformé la chaussée et les trottoirs. La totalité de la voirie doit donc être reprise et des purges doivent être réalisées afin d'enlever les racines responsables des déformations des revêtements.

Les entourages des arbres seront repris et du "Stop racines" sera mis en place autour des arbres existants pour préserver la qualité des revêtements nouvellement réalisés. La chaussée sera réalisée en enrobé noir et les trottoirs en bicouche ocre.

Direction Environnement et Domanialité – Laurent DUBOIS

Point sur le problème des étourneaux Place de l'Europe

Au cours du mois de juillet, la Ville a été sollicitée par les commerçants de la place de l'Europe concernant des problèmes avec une population d'oiseaux nichant dans les trois platanes de la place.

La commune a alors fait appel à la Ligue de Protection des Oiseaux (L.P.O) pour, d'une part, identifier l'espèce d'oiseaux présente et d'autre part, pour proposer un protocole pour les effaroucher.

La L.P.O a confirmé qu'il s'agissait bien d'étourneaux, espèce non protégée, et a proposé un protocole d'effarouchement à base de fusées crépitantes et de cris d'oiseaux 1 heure avant le lever du soleil pendant 30 minutes et 1 heure après le coucher du soleil pendant 30 minutes et cela avec l'éclairage public et les éclairages des magasins de la rue éteints. Cette opération devant être conduite à minima pendant cinq jours consécutifs.

Compte tenu de la difficulté de mise en œuvre de ce protocole en pleine saison estivale, la Ville a décidé de mettre en place des projecteurs dans chaque arbre pour les éclairer et éviter que cette population d'étourneaux puisse nicher.

Une visite de terrain a été effectuée le 17 novembre dernier en présence de représentants de la Ville, du Comité de Quartier Cap Est, des commerçants de la place et des copropriétaires pour trouver une solution à ce problème.

Un compromis a été trouvé pour la prochaine saison et il a été décidé de procéder à un élagage conséquent des trois platanes de la place. Si cette opération n'était pas suffisante, il pourra être procédé à l'enlèvement de ces arbres.

Présents :

M FREY, M BENTAJOU, M GUILHOU, M BANCAREL, M SAIGNES, M LOGNOS, M HERAL, M DUBOIS, M LAROSE, M DURBAN.

Représentants du comité de quartier :

Présents : M BECAMEIL, Madame BELOTTI, M CHOUVEL, M DELAGE, Madame DIASCORN, Madame GEOFFROY, Madame GUILHEM, M LABROUSSE, M LINARI, M MILA, M MONNET, Madame PERRET, M PIOT.

Absent excusé:

Mme GUERIN, Madame PROST.

Absent :

M PILON.